



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr. : Générale  
3 août 2009

Français  
Original : Anglais

**Deuxième réunion intergouvernementale et multipartite spéciale  
Concernant la plateforme intergouvernementale scientifique  
et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**  
Nairobi, 5–9 octobre 2009

**Interface entre la science et la politique dans le domaine de la  
biodiversité et des services écosystémiques : analyse des carences**

**Note de synthèse**

**I. Introduction**

1. Au cours des dernières décennies, la communauté internationale a établi un certain nombre de régimes portant sur la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques. Ces initiatives ont permis de mettre au point un important système évolutif et très complexe de gouvernance en matière d'environnement. Nonobstant les progrès notables réalisés dans le domaine scientifique et bien que l'importance d'utiliser efficacement des données scientifiques pour la prise de décision soit de plus en plus reconnue, la biodiversité et les services écosystémiques continuent d'être utilisés de manière non viable et inéquitable et de dépérir ou de se dégrader à un rythme sans cesse croissant.

2. L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire a démontré que l'humanité a provoqué, au cours des cinquante dernières années, une perte de biodiversité et un déclin des services écosystémiques qui sont sans précédent dans l'histoire. En effet, 60 % des 24 services écosystémiques évalués sont en déclin, et une dégradation plus grave est prévisible si des mesures ne sont pas prises dans l'immédiat. Cela aurait une incidence négative sur le processus de développement dans tous les pays et plus particulièrement dans les pays en développement, car il en résulte une entrave non seulement à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement, mais également à l'action convenue sur le plan international pour réduire sensiblement la perte de biodiversité d'ici à 2010.

3. Bien qu'une telle situation soit imputable à plusieurs raisons, un consensus se dégage de plus en plus sur le renforcement des interrelations entre la science et la politique à tous les niveaux, comme condition nécessaire (mais pas suffisante) pour une gouvernance plus efficace de la biodiversité et des services écosystémiques. Les problèmes environnementaux actuels, souvent très étendus et très complexes, défient plus que jamais la science, la politique, les programmes et leurs interrelations, en les exposant à des contextes dans lesquels les faits sont incertains, les valeurs contestées, les enjeux élevés et les décisions urgentes.

4. Un grand intérêt est porté depuis quelque temps à l'étude des imperfections qui caractérisent les interrelations entre la science et la politique, dans la mesure où cela serait faisable dans le cadre de mandats, de budgets et de processus décisionnels précis, ainsi qu'à l'examen d'options possibles pour une interface plus efficace, à l'instar de la réunion internationale et multipartite spéciale pour une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, qui s'est tenue à Putrajaya (Malaisie) du 10 au 12 novembre 2008<sup>1</sup>.

5. Dans la Feuille de route de Putrajaya jointe en annexe au rapport établi sur les travaux de la réunion (document UNEP/IPBES/1/6), les participants ont reconnu la nécessité de continuer à explorer les mécanismes susceptibles d'améliorer l'interface entre les sciences et les politiques dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques pour le développement durable et le bien-être de l'humanité. Ils ont recommandé à cet égard qu'une analyse des carences soit entreprise en vue d'appuyer les travaux futurs, à travers l'examen des forces et faiblesses des interfaces existantes ainsi que de la coordination entre ces dernières à toutes les échelles spatiales. Ils ont en outre demandé qu'un rapport préliminaire soit présenté au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)/Forum ministériel mondial sur l'environnement, à sa vingt-cinquième session prévue en février 2009. Certains représentants présents à la réunion ont souhaité que le PNUE puisse achever l'analyse des carences en temps opportun pour qu'elle soit disponible lors de la prochaine réunion intergouvernementale et multipartite spéciale, en s'inspirant d'avis et commentaires recueillis par le biais d'un processus d'examen ouvert à tous.

6. L'analyse complète des carences, qui est basée sur la version préliminaire, a pris en compte les commentaires reçus lors du processus d'examen et s'est enrichi également d'éléments tirés de publications scientifiques, de rapports d'orientation, de travaux de recherche institutionnelle et de consultations avec des spécialistes.

7. En application du mandat défini par le Conseil d'administration et conformément aux résultats du débat engagé à ce sujet, les objectifs de l'analyse ont été arrêtés comme suit :

- a) Examiner le cadre institutionnel du débat et analyser les forces et les faiblesses des interfaces actuelles entre les sciences et les politiques ainsi que de la coordination entre ces interfaces aux niveaux national, régional et mondial;
- b) Présenter les résultats de l'examen et de l'analyse de manière à favoriser l'orientation du débat futur vers le renforcement des interfaces entre les sciences et les politiques dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques.

## II. Principales constatations

8. L'analyse des carences a abouti à six principales constatations, allant de la complexité des interfaces entre les sciences et les politiques jusqu'à l'absence de coordination entre les nombreux acteurs pour assurer une couverture globale du large spectre de la biodiversité et des services écosystémiques, facteur déterminant pour l'élaboration de politiques efficaces dans le domaine du développement.

### A. Constatation n° 1 : Existence de multiples interfaces entre la science et la politique

9. Il existe déjà entre les sciences et les politiques un large éventail d'interfaces qui varient selon la nature, la taille et les objectifs, dans le cadre des multiples accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres organismes intervenant à tous les niveaux dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques. Ces interfaces ont contribué ensemble à enrichir le processus de prise de décision et à sensibiliser davantage la communauté environnementale à l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques.

10. Les constatations spécifiques dans ce domaine sont les suivantes :

---

<sup>1</sup> Une bonne partie de ce processus est certes décrite dans l'analyse de carences proprement dite, mais il y a lieu de mentionner un élément particulièrement pertinent pour le débat en cours sur le renforcement de l'interface entre les sciences et les politiques dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques, à savoir l'« évaluation des évaluations », qui consiste à réexaminer la vue d'ensemble de l'évaluation marine mondiale afin de dégager des options possibles et un cadre général pour l'établissement périodique d'évaluations et de rapports mondiaux sur l'état du milieu marin. Ce processus déjà fort avancé se trouve actuellement à une phase critique de son évolution, l'Assemblée générale ayant convoqué à New York, du 31 août au 4 septembre, une réunion du Groupe de travail spécial plénier visé au paragraphe 157 de sa résolution 63/111 du 5 décembre 2008. Le Groupe de travail se propose de présenter ses recommandations à la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

- a) *Constatation n° 1.1* : Les interfaces et interactions qui existent actuellement entre les sciences et les politiques constituent une importante base qui peut être enrichie et renforcée;
- b) *Constatation n° 1.2* : La diversité des interfaces existantes résulte en partie d'un processus historique, du fait que les institutions ont été créées de façon ponctuelle au fur et à mesure que naissaient les problèmes ou les questions à aborder. Cependant, cette diversité a en grande partie un caractère probablement inhérent, compte tenu de la complexité des mécanismes de gouvernance, de la multiplicité des niveaux de gouvernance, de la vaste gamme d'intérêts sectoriels et de la disparité des objectifs visés.

## **B. Constatation n° 2 : Efficacité des interfaces entre la science et la politique**

11. En dépit des progrès réalisés par les organes scientifiques consultatifs en vue d'améliorer l'orientation et la qualité des apports scientifiques au processus d'élaboration des politiques, il est encore possible de renforcer l'indépendance du point de vue scientifique, en rehaussant le degré de crédibilité, de pertinence et de légitimité.

12. Les constatations spécifiques dans ce domaine sont les suivantes :

- a) *Constatation n° 2.1* : La plupart des interfaces entre la science et la politique sont dotées de budgets relativement modestes par rapport à l'ampleur de la tâche qui leur est assignée, ce qui limite leur capacité d'évaluer les connaissances de manière globale et de garantir l'apport des meilleures données scientifiques disponibles, les amenant ainsi à se contenter des contributions d'autres organismes et processus qui pourraient ne pas être adaptées à leurs besoins;

- b) *Constatation n° 2.2* : Chacune des interfaces entre la science et la politique a un mode de fonctionnement qui lui est propre et chaque mécanisme peut comporter des insuffisances spécifiques : par exemple, des problèmes peuvent survenir lorsqu'un organe consultatif est chargé de fournir une contribution scientifique au processus d'élaboration des politiques tout en faisant office de plate-forme de négociation initiale.

## **C. Constatation n° 3 : Base de connaissances commune et partagée**

13. Bien qu'il existe une base de connaissances étendue pour appuyer la prise de décision dans les multiples interfaces entre la science et la politique, les cadres partagés, les méthodologies et l'entente de base pour faire face à la complexité des questions liées à la biodiversité et aux services écosystémiques font encore défaut ou ne sont pas entièrement mis en œuvre. Il y a également des lacunes à combler en matière de connaissances.

14. Les constatations spécifiques dans ce domaine sont les suivantes :

- a) *Constatation n° 3.1* : Malgré les progrès et le développement considérables des sciences concernées, certaines carences fondamentales persistent en matière de connaissances, notamment en ce qui concerne les interactions dynamiques entre les facteurs de changement, les écosystèmes et le bien-être des personnes. Cette lacune est particulièrement préoccupante aux échelons régional, national et local, où se produisent la plupart des interactions les plus importantes de cette nature et où le bien-être des personnes est directement tributaire des services écosystémiques;

- b) *Constatation n° 3.2* : Diverses institutions fournissent un appui aux fins d'élaboration de stratégies de recherche pour répondre aux besoins en matière de politiques, mais il n'existe actuellement aucun processus pouvant établir des orientations communes révisées périodiquement pour l'adoption d'une approche stratégique qui permette d'identifier et de satisfaire de manière coordonnée les besoins cruciaux de connaissances propres à rendre la gouvernance plus efficace à tous les niveaux;

- c) *Constatation n° 3.3* : Malgré la prise de conscience accrue de la nécessité de recourir systématiquement à un éventail de connaissances très varié, on constate encore une absence de processus visant à intégrer divers types de connaissances à la base générale, notamment celles qui émanent d'autres secteurs et disciplines, de pratiques non formelles et de systèmes d'apprentissage mutuel;

- d) *Constatation n° 3.4* : En dépit des efforts qui sont déployés de façon continue, d'importantes lacunes persistent dans les programmes d'observation et de surveillance à long terme, particulièrement en ce qui concerne les données et informations relatives aux interactions entre les facteurs de changement, les écosystèmes et le bien-être des personnes, ainsi qu'à certaines zones géographiques;

e) *Constatation n° 3.5* : Malgré les progrès enregistrés, l'utilisation effective des données et connaissances existantes continue d'être entravée par des obstacles majeurs, qui résultent de l'incidence des processus institutionnels et techniques sur la disponibilité des données et informations, ainsi que sur la capacité des utilisateurs d'avoir efficacement et utilement accès à ces informations.

#### **D. Constatation n° 4 : Répercussions sur les politiques**

15. Divers mécanismes permettent de synthétiser, de présenter et de communiquer des connaissances pour éclairer la formulation des politiques. Cependant, il n'existe pas de processus pour fournir périodiquement et en temps voulu, à tous les acteurs du développement, des informations pertinentes pour l'élaboration de politiques qui couvriraient l'ensemble des questions touchant à la biodiversité et aux services écosystémiques. De telles informations ne sont pas toujours communiquées par la voie la plus efficace ou sous la forme la plus utile.

16. Les constatations spécifiques dans ce domaine sont les suivantes :

a) *Constatation n° 4.1* : En raison de la surabondance et de la qualité variable des informations divergentes, fragmentées et parfois contradictoires qui sont disponibles à l'heure actuelle, y compris l'absence d'une synthèse claire et faisant autorité et d'un processus de communication clairement défini et bien ciblé, la prise de décision n'est pas nécessairement étayée par les meilleures connaissances disponibles;

b) *Constatation n° 4.2* : Les connaissances ne sont pas souvent présentées sous forme de possibilités d'action clairement articulées, indiquant les conséquences des diverses options selon des hypothèses détaillées et fournissant des orientations précises concernant les enseignements à tirer du point de vue de l'action;

c) *Constatation n° 4.3* : Dans le débat sur les interfaces entre la science et la politique, l'accent est davantage mis sur l'identification des questions et la formulation des politiques dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement au niveau mondial, plutôt que sur l'appui à la mise en œuvre des politiques et leur évaluation, particulièrement aux niveaux national et régional, et sur la mesure dans laquelle les informations et les avis sont pertinents pour les acteurs du développement, ou sont utilisés par ceux-ci, aux échelons de gouvernance inférieurs;

d) *Constatation n° 4.4* : Il est nécessaire de disposer d'un plus grand nombre de scénarios, d'indicateurs et de modèles quantitatifs intégrés qui permettraient d'avoir une bonne compréhension non seulement de la biodiversité et des services écosystémiques, mais aussi de l'intérêt qu'ils présentent pour le bien-être des personnes;

e) *Constatation n° 4.5* : De nombreuses évaluations sont effectuées sur les écosystèmes et les services écosystémiques. Cependant, il n'existe aucun processus d'évaluation multi-échelles périodique qui puisse servir de cadre conceptuel et institutionnel cohérent pour recueillir, examiner, synthétiser, communiquer et surveiller les informations, ainsi que pour suivre les tendances de la biodiversité et des services écosystémiques et leurs conséquences sur le bien-être des personnes aux niveaux mondial, régional et national, y compris sur les interrelations à tous ces niveaux;

f) *Constatation n° 4.6* : Des difficultés persistent quant à la fourniture en temps opportun d'avis scientifiques sur les questions préoccupantes qui se font jour et à tous les niveaux, que ce soit pour répondre à des demandes émanant des centres de décision ou pour faire face à des préoccupations exprimées par les milieux scientifiques.

#### **E. Constatation n° 5 : Approche coordonnée**

17. Nonobstant l'existence de plusieurs mécanismes destinés à améliorer la coordination du large éventail d'interfaces entre les sciences et les politiques dans le cadre des nombreux accords multilatéraux sur l'environnement et dans d'autres structures intervenant dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques, il est encore tout à fait possible de tirer parti des expériences existantes pour améliorer la coordination entre le processus mondial et les mécanismes nationaux ainsi qu'en leur sein.

18. Les constatations spécifiques dans ce domaine sont les suivantes :

a) *Constatation n° 5.1* : Il existe une réelle possibilité de rendre plus efficaces les interfaces entre les sciences et les politiques grâce à une coordination plus cohérente entre leurs diverses

fonctions et au sein de chacune d'elles, en intégrant des volets tels que les stratégies de recherche, les modèles et scénarios, les évaluations, le transfert de connaissances et le renforcement des capacités;

b) *Constatation n° 5.2* : Il existe des exemples de mécanismes thématiques tels que les groupes d'experts et d'autres arrangements de collaboration qui appuient de manière appréciable la formulation et la mise en œuvre de politiques dans des domaines spécifiques. Il y a des enseignements à tirer de ce processus;

c) *Constatation n° 5.3* : Il y a un manque de coordination parmi les divers secteurs pour faciliter l'échange continu et la création conjointe de connaissances, ce qui engendre des disparités et des chevauchements dans les informations et les politiques pertinentes pour l'ensemble des acteurs du développement;

d) *Constatation n° 5.4* : On note un manque de coordination entre les divers niveaux de gouvernance pour permettre un échange efficace de connaissances et d'expériences parmi les diverses interfaces entre les sciences et les politiques à partir de l'échelon local jusqu'au niveau mondial, de tels échanges étant nécessaires pour éviter les asymétries et les chevauchements, ainsi que pour renforcer les synergies entre ces interfaces.

## F. Constatation n° 6 : Capacités fondamentales

19. De nombreuses institutions et d'autres structures interviennent dans le domaine du renforcement des capacités pour assurer une utilisation efficace des données scientifiques dans la prise de décision à tous les niveaux. Toutefois, un surcroît d'effort serait nécessaire pour intégrer les multiples disciplines et systèmes de savoir qui existent, afin de produire efficacement des connaissances pertinentes, de convertir les connaissances en action gouvernementale et de coordonner ces processus, ainsi que de renforcer les capacités des pays en développement pour leur permettre d'intégrer plus efficacement les données scientifiques à la prise de décision et de participer pleinement au dialogue entre les sciences et les politiques.

20. Les constatations spécifiques dans ce domaine sont les suivantes :

a) *Constatation n° 6.1* : En dépit des efforts déployés et des améliorations effectuées de façon continue en vue de renforcer les capacités pour soutenir le développement de diverses interfaces entre la science et la politique, on note encore un manque criard de capacités pour la mise en œuvre d'approches interdisciplinaires visant à produire des connaissances pertinentes en matière de biodiversité et de services écosystémiques pour promouvoir le bien-être des personnes et la bonne gouvernance, qui s'inspirent de divers systèmes de savoir;

b) *Constatation n° 6.2* : Il y a un manque quasi-total de capacités pour une transmission efficace de connaissances qui puissent être utilisées de manière appropriée dans la prise de décision, notamment en déterminant l'incidence des diverses possibilités d'action;

c) *Constatation n° 6.3* : On note une variation sur le plan géographique des capacités liées aux interfaces entre les sciences et les politiques. La capacité sensiblement réduite des pays en développement et particulièrement des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement nuit à leur pleine participation dans le cadre de la quasi-totalité des processus concernés.